



**Les déterminants territoriaux de l'abandon scolaire :
Analyse des disparités spatiales dans la province de Ouarzazate**

Lahcen AZOUGARH

Univ. Ibn Tofail Kénitra

Said SAMLALI

Univ. Mohammed V Rabat

Maroc

Résumé :

L'abandon scolaire constitue l'un des principaux défis auxquels est confronté le système éducatif marocain, particulièrement dans les espaces ruraux où les inégalités socioéconomiques et territoriales demeurent importantes. Cette étude vise à identifier les principaux facteurs socio-économiques, familiaux et scolaires qui expliquent l'abandon scolaire des élèves du cycle secondaire en milieu rural marocain, tout en mettant en évidence les mesures susceptibles de contribuer à la réduction de ce phénomène. L'analyse repose sur une approche multidimensionnelle intégrant les caractéristiques socioéconomiques des ménages, l'environnement familial, les conditions de scolarisation ainsi que les contraintes territoriales liées à l'accessibilité aux établissements scolaires. Les résultats montrent que l'abandon scolaire résulte d'une combinaison de facteurs interdépendants, notamment la précarité économique des familles, le faible niveau d'instruction des parents, les difficultés d'accès aux établissements scolaires, ainsi que certaines contraintes liées à l'environnement éducatif. Ces facteurs contribuent à accroître la vulnérabilité scolaire des élèves et à fragiliser leur maintien dans le système éducatif. L'étude souligne la nécessité de mettre en œuvre des politiques éducatives territorialisées, associées à des mesures de soutien social et d'amélioration des conditions de scolarisation, afin de réduire les disparités éducatives et de renforcer la rétention scolaire en milieu rural.



Abstract :

School dropout is one of the main challenges facing the Moroccan education system, particularly in rural areas where significant socioeconomic and territorial inequalities persist. This study aims to identify the main socioeconomic, family, and school-related factors that explain school dropout among secondary school students in rural Morocco, while also highlighting measures that could contribute to reducing this phenomenon. The analysis is based on a multidimensional approach integrating the socioeconomic characteristics of households, the family environment, schooling conditions, and territorial constraints related to access to schools. The results show that school dropout results from a combination of interdependent factors, including the economic insecurity of families, the low level of parental education, difficulties in accessing schools, and certain constraints related to the educational environment. These factors contribute to increasing students' vulnerability to school dropouts and jeopardizing their retention in the education system. The study highlights the need to implement territorialized educational policies, combined with social support measures and improvements to schooling conditions, to reduce educational disparities and strengthen school retention in rural areas.



Introduction :

Le système éducatif constitue le socle sur lequel repose le développement économique, social environnemental et culturel d'une nation. Au Maroc, le secteur de l'enseignement est érigé en deuxième priorité nationale après l'intégrité territoriale. Pourtant, l'école publique marocaine fait face à un phénomène persistant qui en fragilise ses fondements et ses exploits : l'abandon scolaire, souvent qualifié de déperdition ou de décrochage. Ce problème majeur se traduit par le départ prématuré d'élèves avant le terme de leur cycle obligatoire, généralement fixé à l'âge de 15 ans.

Les rapports nationaux et les bilans des organisations internationales, mettent régulièrement en lumière l'ampleur de cette problématique. Bien que le pays ait consenti des investissements massifs au cours des deux dernières décennies pour généraliser l'accès à l'enseignement primaire, la rétention des élèves au sein du système demeure un écueil majeur. La transition entre le cycle primaire et le cycle collégial s'apparente à une zone de rupture où des milliers de jeunes quittent définitivement les bancs de l'école malgré les efforts déployés à cet égard dans la feuille de route 22-26.

L'abandon scolaire ne saurait être appréhendé comme un simple indicateur d'échec individuel ou une fatalité statistique. Il s'agit d'une problématique multidimensionnelle, au carrefour de contraintes économiques, de réalités géographiques, de pesanteurs socioculturelles et de dysfonctionnements institutionnels internes au système éducatif lui-même. Comprendre cette réalité impose d'analyser les dynamiques actuelles, d'identifier les facteurs d'exclusion et d'évaluer la portée des réformes engagées pour endiguer ce phénomène.

Compte tenu du coût élevé de la déperdition scolaire pour le pays et la société, le Maroc a déployé des efforts inestimables pour généraliser l'enseignement et lutter contre ce phénomène. Ces efforts, engagés dès l'indépendance, ont acquis un caractère prioritaire avec l'adoption de la Charte nationale de l'éducation et de la formation en 2000 et se sont inscrits dans divers programmes de réforme, notamment le Programme d'urgence 2009-2012¹ et la vision stratégique 2015-2030. Dernièrement, la Loi-cadre 51.17² relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, promulguée en août 2019 aborde ce phénomène dans ses chapitres (chapitre 2, article 3). De ce même contexte, elle s'ajoute au Nouveau modèle de développement du pays 2021, fondé sur le droit

¹ Le Programme d'urgence 2009-2012, Tous pour une école réussie, est un programme de réforme de l'éducation adopté par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique sur une période de quatre ans (2009-2012), afin de remédier aux retards que connaissait le système éducatif marocain dans plusieurs domaines. Cette loi constitue le cadre juridique de la mise en œuvre de la Vision stratégique 2015-2030.2



constitutionnel à l'éducation pour tous les enfants et reconnaissant le rôle de l'école dans la réduction des inégalités économiques et sociales entre les apprenants, ainsi que dans le progrès individuel et collectif. Cependant, les indicateurs de décrochage scolaire demeurent préoccupants, tant au niveau national qu'international. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) l'a confirmé dans son rapport de 2024, tirant la sonnette d'alarme quant au problème du décrochage scolaire et estimant son coût au Maroc à 196 millions de dollars américains par an³. Ce constat est également partagé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Éducation de la petite enfance et des Sports, qui a annoncé que le nombre d'élèves ayant abandonné l'école pour l'année scolaire 2021-2022 avait dépassé 334 000. Face à cette situation préoccupante, il est impératif de redoubler d'efforts et de développer de nouvelles recettes concrètes pour lutter contre ce fait, en vue d'obtenir des résultats tangibles à court et moyen terme.

Les études menées sur le sujet s'accordent presque unanimement à dire que les facteurs contribuant à l'exacerbation du phénomène d'abandon scolaire sont principalement dus à des conditions économiques, sociales, culturelles, géographiques/spatiales ou pédagogiques/éducatives, ce qui appelle à l'intégration des rôles des différentes parties prenantes, depuis leurs différentes positions, et à l'activation des rôles de l'école pour contribuer à réduire les disparités économiques et sociales des apprenants, garantir leur droit de poursuivre leurs études et changer leur situation afin de parvenir à une promotion sociale, éliminer la vulnérabilité et accroître les possibilités d'intégration sociale et économique.

Pour appréhender ce phénomène et analyser ses effets négatifs, il est utile de prendre en compte les directives royales en la matière, ainsi que la stratégie du ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des Sports, en s'appuyant sur les documents et références officiels. Il convient notamment d'examiner la Charte nationale de l'éducation et de la formation, diverses évaluations et études officielles nationales et internationales, la Vision stratégique 2015-2030 et les recommandations du Nouveau modèle de développement 2021. Par ailleurs, cette analyse doit s'appuyer sur les expériences et pratiques de terrain afin d'évaluer les efforts déployés, les acquis à consolider et les obstacles à surmonter pour éradiquer progressivement ce problème.

L'approche adoptée pour la rédaction de cet article a été dictée par la nature de la problématique. Premièrement, nous avons procédé à un examen des documents et références officiels, ainsi que des objectifs stratégiques du Ministère, puis par l'analyse de

³ The price of inaction, The global private, fiscal and social costs of children and youth not learning. Unesco, OECD, The commonwealth, Education ; 3



ces documents et la présentation de propositions pratiques, réalisables et applicables selon des échéances précises, en fonction des observations faites lors de l'étude de terrain menée dans la province de Ouarzazate.

Afin d'allier les perceptions et les stratégies avec les réalités scolaires dans la zone d'étude, nous avons suivi le nombre d'élèves scolarisés inscrits par rapport au nombre d'élèves non-inscrits, quittés et exclus à partir des recueils statistiques des recensements annuels du Ministère. Ces données concernent les élèves de 5 années scolaires consécutives, au sein de la province de Ouarzazate. L'objectif était d'identifier les élèves ayant achevé leur parcours scolaire sans décrochage, ceux n'ayant pas terminé ces niveaux en raison d'un ou plusieurs raisons, et ceux ayant abandonné leurs études tout cycle confondu. Par ailleurs, l'étude a examiné les corrélations pouvant être établies à partir des données relatives aux élèves non-inscrits ou ayant quittés ou exclus du système durant l'année scolaire pour une période de 5 ans.

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a identifié plusieurs facteurs contribuant à l'aggravation de l'abandon scolaire, dans le cadre de sa vision d'une « Ecole de justice sociale » évoquée dans ses rapports. Le facteur contextuel, englobant l'environnement scolaire et les conditions socio-économiques de l'apprenant, constitue un stimulant au décrochage et accentue la vulnérabilité des élèves qui abandonnent leurs études. Parmi les autres facteurs contributifs figurent la violence en milieu scolaire, notamment au cycle collégial, le harcèlement, les brimades de la part des pairs et d'autres acteurs pédagogiques, les conditions pédagogiques fondées sur l'exclusion et la marginalisation, et l'éloignement du domicile de l'élève par rapport à l'établissement scolaire, notamment la distance entre le domicile de l'élève et l'école est un facteur déterminant, notamment pour les filles en milieu rural. Même le redoublement, censé permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité, nuit à leur réussite et à leurs performances scolaires, car il les démoralise et mine leur motivation. Le rapport du Conseil supérieur aborde également le coût des inégalités scolaires, qui contribuent à l'échec scolaire, au redoublement et au décrochage. Ces inégalités alimentent la précarité et la frustration, entravant l'épanouissement personnel des élèves et pouvant mener à la délinquance et à la violence. En perpétuant et en aggravant la vulnérabilité et en marginalisant les jeunes qui recherchent à se retrouver dans la société, le potentiel d'intégration sociale diminue, enfin la cohésion sociale est menacée et la société tout entière est exposée à des risques sociaux.



L'Observatoire national du développement humain ONDH⁴ dans une étude a examiné les raisons de l'abandon scolaire notamment pour des filles rurales. Cette étude a limité les sources de ce phénomène à trois facteurs principaux : premièrement, l'insécurité au voisinage des établissements scolaires, la distance parcourue du lieu de résidence aux établissements collégiaux et le mariage précoce incarné dans la culture et les traditions des parents au milieu rural.

Résultats et Discussions :

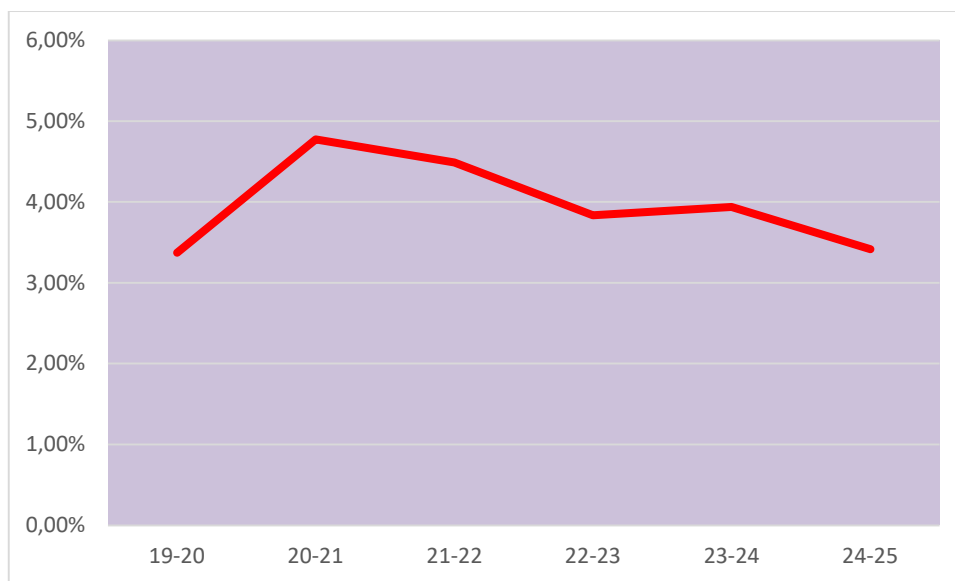
Au Maroc, la non-scolarisation demeure un défi majeur pour la réalisation de l'objectif d'une éducation inclusive et équitable, malgré les progrès significatifs enregistrés au cours des deux dernières décennies en matière de généralisation de l'enseignement. Ce phénomène se manifeste par l'absence d'inscription à l'école ou par la sortie précoce du système éducatif avant l'achèvement de la scolarité obligatoire. Il touche principalement les zones rurales, montagneuses et enclavées, où les contraintes géographiques, le déficit en infrastructures scolaires, l'insuffisance du transport scolaire et l'éloignement des établissements limitent l'accès à l'éducation. À ces facteurs territoriaux s'ajoutent des déterminants socio-économiques, notamment la pauvreté, la précarité des ménages, le travail des enfants et le faible niveau d'instruction des parents. Les filles demeurent particulièrement vulnérables dans certains territoires, où les normes socioculturelles, les mariages précoces et les responsabilités domestiques constituent des obstacles à la poursuite de leur scolarité.

1. Chiffres alarmants de l'abandon scolaire :

La non-scolarisation au Maroc apparaît comme un phénomène multidimensionnel, résultant de l'interaction entre facteurs économiques, sociaux, culturels et territoriaux.

Dans notre zone d'étude, la province d'Ouarzazate, nous présentons le pourcentage des élèves non scolarisés par année scolaire pour donner une idée sur l'ampleur du phénomène par rapport aux effectifs inscrits :

⁴ Disparités d'accès à une éducation de base de qualité au Maroc : études de cas - 2010

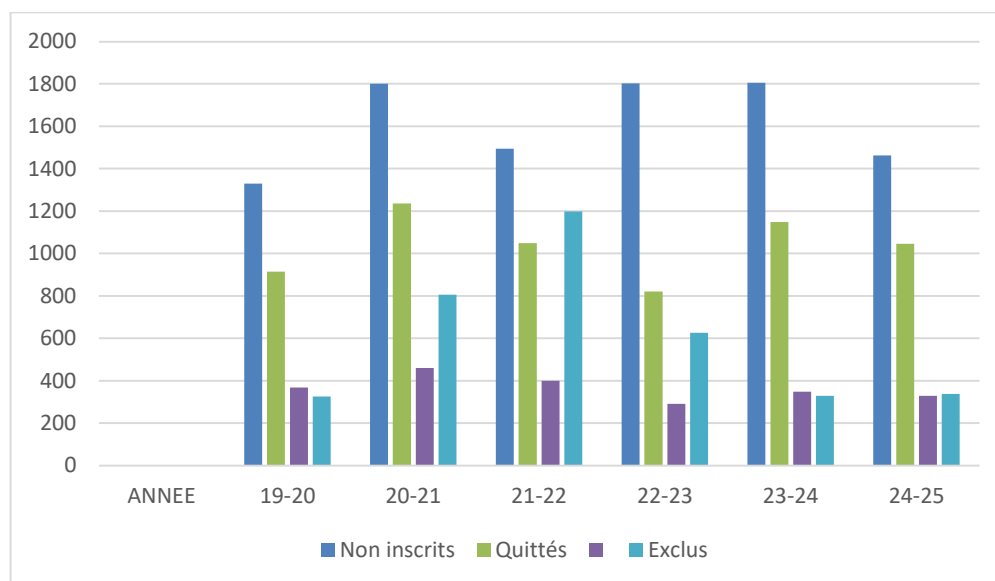
**Graphique 1: Pourcentage d'élèves non scolarisés par année scolaire.**

Le graphique met en évidence l'évolution du pourcentage des non scolarisés par rapport au total des élèves sur la période 2019–2020 à 2024–2025. Les données révèlent une fluctuation modérée du phénomène, avec un taux initial d'environ 3,4 % en 2019–2020, suivi d'une augmentation marquée atteignant un pic de près de 4,8 % en 2020–2021. À partir de cette année, une tendance générale à la baisse s'observe : le taux diminue progressivement à environ 4,5 % en 2021–2022, puis à 3,8 % en 2022–2023. Une légère remontée est enregistrée en 2023–2024 (près de 3,9 %), avant un retour à un niveau proche de celui du début de la période (3,4 %) en 2024–2025. Cette évolution traduit donc une amélioration globale de la situation au cours des dernières années, malgré quelques variations intermédiaires.

Sur le plan interprétatif, cette dynamique suggère que l'augmentation observée en 2020–2021 pourrait être liée aux conséquences socio-économiques et organisationnelles engendrées par la pandémie de COVID-19, qui a perturbé l'accès à l'éducation et accentué la vulnérabilité de certaines familles. La diminution progressive constatée à partir de 2021–2022 peut être interprétée comme le résultat de la reprise du fonctionnement normal des établissements scolaires ainsi que des efforts déployés par les pouvoirs publics pour renforcer l'accès à l'éducation et lutter contre la déscolarisation. Toutefois, le maintien d'un taux avoisinant 3,5 % en fin de période montre que le phénomène des enfants non scolarisés n'a pas été totalement résorbé. Cette persistance souligne la nécessité de poursuivre les politiques ciblées en faveur des élèves les plus vulnérables, notamment dans les territoires ruraux où les contraintes géographiques, économiques et sociales continuent de limiter l'accès à la scolarisation.



Graphique 2: Nombre d'élèves non scolarisés par situation dans la province de Ouarzazate



Ce graphique présente l'évolution du nombre d'élèves non scolarisés dans la province de Ouarzazate selon trois situations non-inscrits quittés et exclus, durant la période 2019-2020 à 2024-2025. Les effectifs des élèves oscillent entre 1300 et 1800 élèves avec une augmentation notable entre 2019-2020 et 2020-2021, suivie d'un maintien à un niveau élevé jusqu'en 2023-2024, avant une légère baisse en 2024-2025. Cette évolution suggère que le principal défi de la province ne réside pas uniquement dans le décrochage scolaire, mais aussi dans la difficulté à assurer l'inscription de tous les enfants en âge de scolarisation.

La catégorie des quittés (abandons en cours ou avant la fin du cycle) représente aussi un effectif important. Après une hausse entre 2019-2020 et 2020-2021 où elle atteint environ 1200 apprenants, les effectifs présentent une légère diminution puis se stabilisent autour de 1100 élèves. Cette stabilité montre que l'abandon scolaire demeure un phénomène structurel qui contrarie toutes les actions et mesures entreprises. Quant aux élèves exclus, ils marquent une évolution plus irrégulière. Leur nombre augmente fortement en 2021-2022, où il atteint près de 1200 élèves avant de connaître une baisse importante à partir de 2022-2023 pour se situer autour de 300 élèves en 2023-2024 et 2024-2025. Cette diminution pourrait traduire une meilleure mobilisation de réintégration des élèves ou un changement des modalités de classification administratives dans le système de gestion de la scolarisation.



2. Évolution temporelle de l'abandon scolaire :

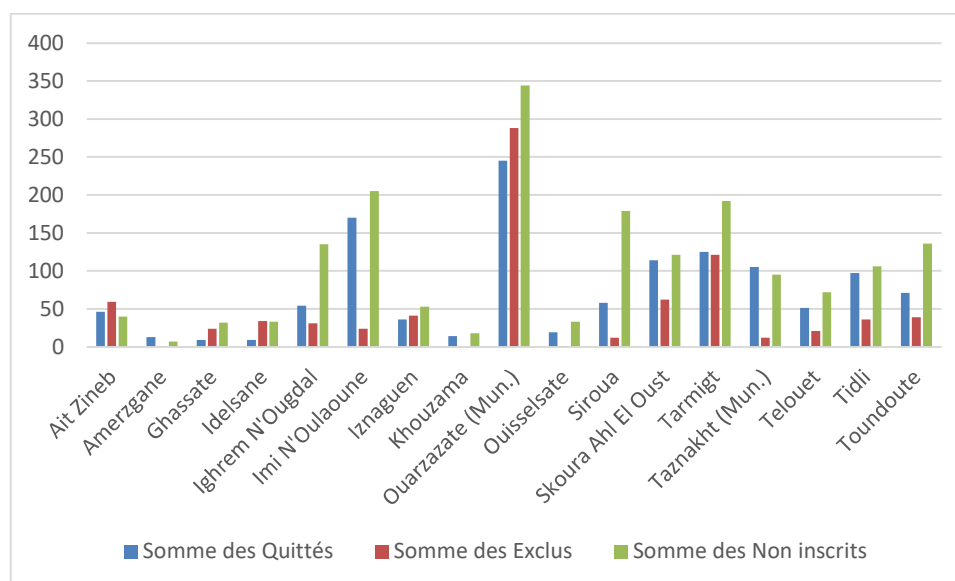
L'année 2020-2021 est une année particulièrement critique, marquée par une hausse simultanée de plusieurs catégories notamment les non-inscrits et les quittés. Cette situation peut être interprétée comme une conséquence des perturbations engendrées par la pandémie de COVID 19 qui a accentué les difficultés d'accessibilité de de maintien à l'école. A partir de 2022-2023, les indicateurs montrent une amélioration partielle. Si certains catégories diminuent, notamment les exclus, le nombre élevé de non-inscrits et de quittés indique que les difficultés de rétention scolaire persistent.

3. Distribution spatiale du phénomène :

L'accessibilité géographique et économique constitue l'un des principaux déterminants de la non-scolarisation au Maroc, particulièrement dans les espaces ruraux et montagneux. L'éloignement des établissements scolaires, la dispersion de l'habitat, la difficulté des déplacements en raison du relief accidenté et l'insuffisance des moyens de transport scolaire augmentent considérablement le risque de non-inscription et d'abandon scolaire. Ces contraintes sont souvent aggravées par la précarité économique des ménages, qui limite leur capacité à supporter les coûts directs et indirects de la scolarisation (transport, fournitures, hébergement, restauration et habillement). Dans de nombreuses familles, ces difficultés financières conduisent les enfants à interrompre leur parcours scolaire pour contribuer aux activités agricoles ou génératrices de revenus. Ainsi, les inégalités d'accès à l'éducation ne relèvent pas uniquement de la disponibilité des établissements scolaires, mais également de la capacité des familles à surmonter les contraintes spatiales et économiques qui conditionnent le maintien des élèves dans le système éducatif.



Graphique 3 : Effectifs des non scolarisés par commune en 20–21



Le graphique présente les effectifs des enfants non scolarisés par commune dans la province d'Ouarzazate durant l'année scolaire 2020–2021, en distinguant trois catégories : les quittés, les exclus et les non-inscrits. Il met en évidence de fortes disparités territoriales entre les communes, révélant que le phénomène de la non-scolarisation ne touche pas le territoire de manière homogène.

L'analyse montre d'abord que la commune d'Ouarzazate concentre de loin les effectifs les plus élevés dans les trois catégories. Elle enregistre environ 245 quittés, 285 exclus et près de 340 non-inscrits, ce qui traduit une concentration importante des enfants en dehors du système éducatif. Cette situation peut s'expliquer par le poids démographique de la commune, qui accueille la plus grande population scolaire de la province, mais également par les phénomènes d'exclusion sociale, de mobilité des ménages et de vulnérabilité économique caractéristiques des espaces urbains. Les valeurs élevées observées ne signifient donc pas nécessairement une situation plus défavorable que dans les autres communes, mais reflètent aussi l'effet de la taille de la population.

En dehors de la municipalité d'Ouarzazate, plusieurs communes rurales présentent également des effectifs préoccupants. Iminoulaoune se distingue par un nombre élevé de non inscrits (plus de 200) et de quittés (environ 170), ce qui témoigne d'importantes difficultés d'accès ou de maintien dans le système éducatif. Les communes de Tarmigt, Siroua, Skoura Ahl El Oust et Toundoute enregistrent également des effectifs relativement importants, notamment pour les enfants non inscrits, indiquant que le problème de la scolarisation demeure particulièrement marqué dans ces territoires. À l'inverse, les



communes telles que Amerzgane, Khouzama, Ghassate ou Idelsane présentent des effectifs nettement plus faibles dans les trois catégories.

Le graphique révèle également une tendance générale : dans la majorité des communes, le nombre des non inscrits dépasse celui des quittés et des exclus. Cette observation suggère que le principal défi n'est pas uniquement l'abandon scolaire, mais aussi l'absence d'entrée dans le système éducatif. Ce constat renvoie à des facteurs structurels tels que l'éloignement géographique des établissements, les difficultés de transport scolaire, la précarité des ménages, les contraintes culturelles ou encore le faible niveau d'instruction des parents. Il met ainsi en évidence l'importance des obstacles situés en amont de la scolarisation.

Par ailleurs, les effectifs des exclus restent généralement inférieurs à ceux des deux autres catégories, à l'exception de certaines communes où ils atteignent un niveau relativement élevé, notamment à Ouarzazate. Cela laisse penser que l'exclusion administrative ou pédagogique constitue une cause secondaire de la non-scolarisation, alors que les difficultés d'accès initial à l'école et les abandons en cours de parcours représentent les principaux facteurs de déperdition scolaire.

D'un point de vue territorial, ces résultats soulignent l'existence d'une forte inégalité spatiale dans la répartition de la non-scolarisation au sein de la province. Les communes les plus touchées devraient constituer des espaces prioritaires pour les politiques publiques visant à améliorer l'accès à l'éducation. Des mesures telles que le renforcement du transport scolaire, l'extension des internats et des maisons de l'étudiant, le soutien social aux familles vulnérables, la sensibilisation des parents et le développement des infrastructures éducatives apparaissent essentielles pour réduire les effectifs des enfants non scolarisés et limiter les disparités territoriales observées.

4. Accessibilité géographique aux établissements et risque d'abandon

Les résultats observés pour la commune d'Iminioulaouene peuvent être interprétés à la lumière de ses spécificités géographiques et socioculturelles. En effet, cette commune se caractérise par un relief montagneux accidenté, un enclavement important et une accessibilité difficile, ce qui complique les déplacements quotidiens des élèves vers les établissements scolaires, en particulier dans les douars les plus éloignés. À ces contraintes territoriales s'ajoutent des facteurs socioculturels qui influencent fortement la poursuite des études, notamment chez les filles. Dans certains ménages, la persistance de représentations traditionnelles privilégiant le mariage précoce, les responsabilités domestiques ou la



réticence à laisser les adolescentes poursuivre leur scolarité loin du domicile constitue un frein majeur au maintien dans le système éducatif. L'association de ces contraintes physiques et culturelles contribue ainsi à expliquer les effectifs relativement élevés de non-inscrits et de quittés observés dans cette commune. Cette situation souligne la nécessité de mettre en œuvre des interventions ciblées, combinant l'amélioration de l'accessibilité scolaire (transport, internats et infrastructures éducatives de proximité) avec des actions de sensibilisation des familles et des communautés en faveur de la scolarisation et du maintien des filles à l'école.

Conclusion :

L'analyse de l'abandon scolaire dans la province d'Ouarzazate met en évidence un phénomène multidimensionnel, résultant de l'interaction entre des facteurs territoriaux, socio-économiques, familiaux, institutionnels et pédagogiques. Les disparités observées entre les communes confirment que les territoires ruraux et montagneux demeurent les plus vulnérables en raison de leur enclavement, de la dispersion de l'habitat, des difficultés d'accessibilité géographique, de l'insuffisance des infrastructures scolaires et de la précarité économique des ménages. À ces contraintes s'ajoutent des facteurs socioculturels, notamment la persistance de certaines représentations limitant la poursuite des études des filles, le faible niveau d'instruction des parents et les difficultés d'accès aux dispositifs de soutien social. Les résultats montrent également que l'abandon scolaire est étroitement lié aux conditions d'accueil des établissements, à leur implantation géographique, ainsi qu'au niveau de développement socio-économique et culturel des territoires.

L'étude révèle par ailleurs certaines limites des politiques actuelles de lutte contre l'abandon scolaire. En effet, l'adoption d'un modèle uniforme d'intervention dans l'ensemble des établissements apparaît peu adaptée à la diversité des réalités locales. Chaque établissement évolue dans un environnement spécifique, caractérisé par des contraintes et des besoins différents, ce qui nécessite des stratégies territorialisées fondées sur un diagnostic local précis. De même, l'implication des acteurs partenaires tels que l'Entraide nationale, les services des Habous et des Affaires islamiques, les institutions culturelles, les associations locales ou les maisons des jeunes demeure encore limitée, ponctuelle et insuffisamment coordonnée avec les actions menées par les établissements scolaires. Cette faible synergie réduit l'efficacité des interventions destinées à prévenir le décrochage scolaire et à accompagner les élèves en situation de vulnérabilité.



Les constats mettent également en évidence les limites des approches pédagogiques actuellement mises en œuvre. Les méthodes d'enseignement restent largement centrées sur des pratiques traditionnelles qui répondent difficilement aux attentes et aux besoins des nouvelles générations d'élèves. Par ailleurs, l'établissement scolaire demeure souvent isolé de son environnement économique, culturel et associatif, alors qu'il devrait constituer un véritable espace de vie, d'apprentissage et d'ouverture sur son territoire. Le faible rôle joué aujourd'hui par les maisons des jeunes, notamment dans l'accompagnement éducatif, culturel et psychosocial des adolescents, en particulier des filles issues du milieu rural, prive les établissements d'un partenaire essentiel dans la prévention de l'abandon scolaire.

Face à ces constats, la lutte contre l'abandon scolaire dans la province d'Ouarzazate suppose une approche globale, intégrée et territorialisée. Celle-ci devrait reposer sur le renforcement du transport scolaire, des internats et des structures d'accueil, l'amélioration des programmes de soutien social destinés aux familles vulnérables, ainsi que sur une révision de la carte scolaire afin de mieux prendre en compte les réalités démographiques et territoriales, notamment en matière de réussite, de redoublement et de répartition des établissements. Il apparaît également nécessaire de moderniser les curricula en intégrant des disciplines davantage en phase avec les mutations contemporaines (compétences numériques, entrepreneuriat, éducation environnementale, orientation professionnelle et citoyenneté), tout en rééquilibrant le volume horaire de certains enseignements afin de favoriser des apprentissages plus motivants et plus contextualisés. Enfin, la réduction durable de l'abandon scolaire exige une gouvernance territoriale fondée sur une coordination effective entre les différents départements ministériels, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les établissements scolaires. Une telle approche permettra de transformer l'école en un véritable levier de développement humain, capable de répondre aux spécificités locales et de garantir à tous les enfants, indépendamment de leur lieu de résidence ou de leur situation sociale, un accès équitable à une éducation de qualité.



Bibliographie :

- Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation (AREF) Drâa-Tafilalet. Rapports annuels.
- Banque Mondiale. (2018). Rapport sur le développement dans le monde : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation .
- Banque Mondiale. (2024). Moniteur économique du Maroc .
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). (2015). Vision stratégique de la réforme 2015–2030 : Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion . Rabat.
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). (2018). Atlas territorial des disparités éducatives . Rabat.
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). (2023). État et perspectives du système d'éducation et de formation . Rabat.
- Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale d'Ouarzazate. Annuaire statistique provincial (2018–2025) .
- Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2014). Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Rabat.
- Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2024). Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 .
- Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Rapports d'activités (différentes années) .
- Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports. (2022). Feuille de route 2022–2026 : Pour une école publique de qualité pour tous . Rabat.
- Ministère de l'Éducation Nationale. Annuaire statistique de l'éducation (différentes années) .
- Monographies communales de la province d'Ouarzazate (HCP).
- OCDE. (2023). Regards sur l'éducation 2023 .
- Royaume du Maroc. (2011). Constitution du Royaume du Maroc .
- Royaume du Maroc. (2019). Loi-cadre n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique .
- UNESCO. (2015). Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action .
- UNESCO. (2020). Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : Inclusion et éducation .



- UNESCO. (2024). Rapport mondial de suivi sur l'éducation .
- UNICEF. (2018). Chaque enfant apprend : Stratégie d'éducation de l'UNICEF 2019-2030 .
- UNICEF Maroc. (2022). La situation des enfants au Maroc .